



Pierrevillers

Bulletin d'informations communales

2022-2023



Sommaire

Editorial	3
Urbanisme	4
• Demandes en ligne	
• Respect des règles d'urbanisme	
• Z.A.N. : qu'est-ce que c'est ?	
Travaux	10
• Principales réalisations	
Équipement	10
• Installation de TBI à l'école	
CCPOM	12
• Modification des consignes de tri	
A l'honneur	14
Manifestations	15
• Repas des aînés	
• Saint Nicolas est revenu	
Ecole maternelle	18
Ecole élémentaire	19
Accueil périscolaire	26
• Comité des fêtes	
• Amicale des donneurs de sang bénévoles	
• Union Nationale des Combattants	
• Club des Guillerets	
• Maison Pour Tous	
• Football Club de Pierrevillers	
• Cyclo club	
Portraits	38
• Victor SZKLARCZYK	
• Georges GENSINGER	
Civisme	41
• Il faut nettoyer devant sa porte	
Stop info	41
• Le journal à votre porte	
Territoire	42
• L'hôpital Saint François fait peau neuve	
Etat Civil	43
Numéros utiles	44



Bulletin municipal de Pierrevillers 2022-2023
Directeur de la publication : René HEISER
Rédaction et coordination : Nicolas RECCHIA
Mise en pages : PLUME SARL
Impression : A2DV numérique
Tirage 700 exemplaires - dépôt légal : mai 2007

Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Vous l'avez constaté, les répercussions économiques voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc.

Il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention apportée à la consommation énergétique.

Plus que jamais, j'en appelle à la responsabilité de chacun. Comme dans vos domiciles, nos bâtiments publics doivent être utilisés en adoptant une attitude responsable. Que ce soit dans le cadre sportif, associatif, administratif, ils doivent faire l'objet d'une utilisation économe de l'éclairage et du chauffage.

Eloigné de la crise sanitaire nous pourrions aborder l'été avec plus de sérénité que pendant la période Covid.

Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir à Pierrevillers la joie de vivre.

La commune, en étroite collaboration avec le CCAS, poursuit son action et son aide en faveur des plus fragiles et des plus démunis d'entre nous.

Merci aux associations locales pour leur dynamisme.

Je voudrais remercier chaleureusement tous les services de la Mairie pour leur collaboration et leur implication pour que les projets aboutissent.

Je terminerai cet éditorial en ayant une pensée pour nos amis d'Ukraine où la guerre n'en finit pas de sévir. Nul ne sait quand ce conflit se terminera mais il engendre bien des incertitudes envers l'avenir.

René HEISER
Maire de Pierrevillers



Urbanisme : nouvelles demandes en ligne

De nouvelles possibilités se sont ajoutées pour faire vos demandes d'autorisation ou permis de construire. Voici les diverses procédures :

Demande écrite : comme auparavant, avec les formulaires papier à déposer en Mairie (un seul exemplaire).

Demande dématérialisée : cette nouvelle possibilité est proposée depuis le 1^{er} janvier 2022. Un usager peut déposer en ligne sa demande de permis de construire ou autorisation préalable, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais, avec plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

Pour ce faire, il faut passer par la plateforme de dépôt de dossier en ligne : www.geopermis.fr

Vous devez vous connecter et créer un compte.

Vous pouvez consulter le guide d'utilisation mis en ligne sur le site de la commune :

<http://www.pierrevillers.fr>

Onglet : La commune/Urbanisme2

Documents d'urbanisme sur Géoportail-urbanisme :

En 2023, suite à l'ordonnance gouvernementale N°2021-1310 du 7 octobre 2021, nous avons mis en ligne les documents d'urbanisme de la commune (PLU, cartes etc.) sur le site Géoportail de l'Urbanisme (GPU).

Le Géoportail de l'urbanisme est la plateforme nationale de diffusion et de consultation des documents d'urbanisme et servitudes d'utilité publique, accessibles à tout le monde.

Dans la limite de ce qui est renseigné, le Géoportail de l'urbanisme permet à chaque citoyen de :

- localiser son terrain
- faire apparaître et interroger le zonage et les prescriptions qui s'y appliquent
- consulter et imprimer tout ou partie des documents d'urbanisme (données géographiques et règlements de la commune)
- télécharger les données géographiques (zonages) et littérales (règlement au format PDF) ;
- afficher en superposition des couches d'information (sélection des prescriptions, fond cadastral, photo aérienne...)
- créer et diffuser sa propre carte (prescriptions à représenter, outils de dessin)
- connaître les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation de son terrain.

Il permet également aux professionnels de réaliser diverses études à partir des données fiables qui y seront présentes.

Adresse du site :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Nous restons à votre disposition pour vous renseigner lors des permanences urbanisme en Mairie.

Téléphonez pour prendre rendez-vous:

- 03.87.67.94.50

geoportail-urbanisme

Search bar: pierrevillers, 57120

Buttons: [Search Icon] ou rechercher par parcelle

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
Liberté
Égalité
Fraternité

IGN
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Actions suite au non respect des règles d'urbanisme

Nous avons constaté l'année dernière qu'il y avait une recrudescence de non-respect des règles d'urbanisme, souvent par méconnaissance, parfois volontairement.

Nous rappelons que, dès que l'on veut changer quelque chose, notamment à l'extérieur de la maison, il faut faire une demande d'autorisation. Si vous êtes dans le doute, il suffit de prendre rendez-vous aux permanences d'urbanisme pour s'en assurer.

Points litigieux

Un des points qui sont transgressés concerne l'édification des murs de clôture : il est obligatoire de faire une demande de déclaration préalable pour avoir l'autorisation, ou pas, d'édifier le mur et/ou la clôture.

Nous rappelons que, en règle générale, dans les zones bâties, les murs situés entre la façade principale et la route, ne doivent pas être plus hauts de 0.40 m (par rapport au terrain naturel). Ils peuvent être surmontés d'un dispositif à claire voie, le tout ne pouvant dépasser 1,20m à partir du sol.

Il arrive régulièrement que ce point ne soit pas respecté, tout comme d'autres règles imposées par le PLU ou les architectes de Bâtiments de France.

Police de l'urbanisme

Suite à ces manquements, nous voudrions qu'il y ait un traitement de justice entre tous les citoyens, car la majorité respecte la réglementation et en subit les contraintes.

Nous nous sommes renseignés auprès de la police de l'urbanisme pour savoir quelles actions mener en cas d'infraction. Grace au conseils reçus, nous avons suivi les procédures pour rectifier et faire respecter les cas litigieux.

Nous n'avons pas eu, pour l'instant, à aller au bout de la procédure, les personnes en infraction se sont exécutées.

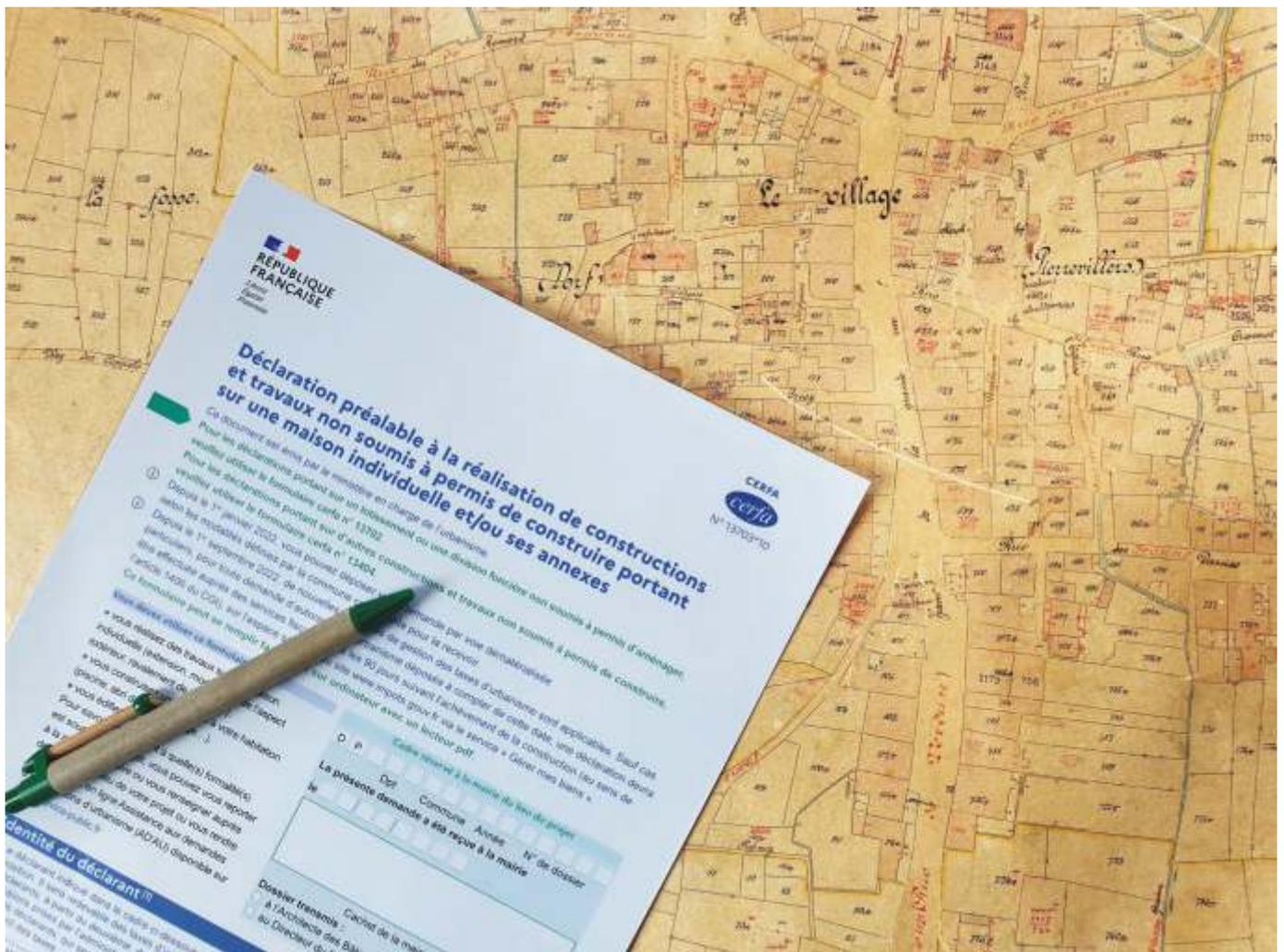
Et les commentaires des passants sont positifs : ah, c'est plus beau comme cela, plutôt que devant un bunker !

Il y avait donc des raisons valables pour que le PLU prévoie des conditions un peu contraignantes, nos prédécesseurs ne l'ont pas établi au hasard !



142 Rue de Verdun
57120 PIERREVILLERS
France
www.pcbdiffusion.fr
pcbdiffusion@wanadoo.fr
03 87 58 30 78

- Objets publicitaires
- Cadeaux d'affaires
- Calendriers & Agendas
- Textile promotionnel
- Vêtements de travail



HL étanchéité

HAXHIQ ELTON
1 rue de Verdun 57120 PIERREVILLERS

06 67 33 29 90

Réalisation d'étanchéité bitumineuses sur toitures terrasse (neuf ou rénovation)
Pose de dalles sur plots
Végétalisation



www.hl-etancheite.com/

MOSL NETTOYAGE

NQS PIRA THIERRY
Rue Henry de bonnegarde
57280 MAIZIERES LES METZ
Pirathierry.sarl.nqs@wanadoo.fr
0387518198

Zingraff Alexandre
0643886286

Z.A.N. : qu'est-ce que c'est ?

Non, ce n'est pas une friandise connue, le Z.A.N. c'est la démarche environnementale engagée par le gouvernement, concernant l'urbanisme, et visant à terme le Zéro Artificialisation Nette pour 2050.

« Cela consiste à réduire au maximum l'extension des villes en réduisant drastiquement les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville. »

Office Français de la Biodiversité
<https://www.ofb.gouv.fr/>



Consacrée en 2018 par le Plan Biodiversité, puis en 2020 par la Convention citoyenne sur le climat, le législateur a traduit les recommandations dans le droit positif en adoptant la loi Climat-Résilience en août 2021.

Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050. Mais, dans le calendrier établi, il demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030, par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Les institutions de l'Etat ont commencé en 2022 l'étude pour faire des propositions chiffrées, pour qu'en février 2024 puissent commencer les révisions des SCoT (Schéma de Cohérence Territorial), des PLU (Plan Local d'Urbanisme) et des cartes communales.

Ce qu'on faisait jusqu'à aujourd'hui

20 000 ha d'espaces naturels ont été artificialisés chaque année en France entre 2006 et 2017.

Quelles conséquences pour l'environnement ?

- destruction de la biodiversité, augmentation du niveau de la pollution et des émissions de CO₂

Comment se répartissent les terres artificialisées ?

- 42% pour l'habitat, 24% pour les réseaux routiers, 8% pour le bâti agricoles et 14% pour les services et autres infrastructures.

Si on suivait la tendance actuelle, 280 000 ha d'espaces naturels seraient artificialisés d'ici 2030 en France, soit, plus que la superficie du Luxembourg !

On s'aperçoit qu'il était temps que l'État mette un frein à cette expansion non contrôlée. C'est plus facile d'occuper des espaces vierges agricoles ou naturels que de remettre en état les zones déjà urbanisées ou polluées ! Autre but recherché : diminuer la distance et donc les transports, entre les lieux de travail et l'habitat (énergivores, polluants, fatigants etc.).



Quelles conséquences pour Pierrevillers ?

Nous nous réjouissons que l'État prenne des mesures pour l'environnement et l'écologie. Ce sont des mesures drastiques, qui sont parfois mal perçues par les populations et les élus puisqu'il s'agit de mesures contraignantes. Des amendements sont d'ailleurs en cours au Sénat, non pas pour modifier les objectifs de la loi, mais pour adapter ou ajuster en fonctions des territoires.

En octobre 2022, le Préfet a adressé aux Maires une lettre avec les recommandations pour la sobriété foncière.

Notre commune ayant consommé 8 ha entre 2011 et 2021, nous ne pourrons donc utiliser que 4 ha jusqu'en 2030. Ce qui représente moins que la totalité de la ZAC Mimaisonnette prévue initialement.

Cela veut dire, aussi, que les zones futures à bâtir

(2AU) risquent de sortir des zones constructibles et devront retourner en zone agricole ou naturelle (d'après l'Atelier des Territoires, le bureau d'études qui avait modifié notre PLU précédemment).

Il va falloir faire une révision complète de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour se mettre en conformité avec le futur SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et donc les nouvelles règles. Nous devons attendre qu'il soit élaboré pour pouvoir entamer les études de modification (à partir de 2024), tout en sachant que la date butoir est 2027, sous peine de perdre toutes les zones constructibles.

Vous voyez, ce sont des conditions strictes, qui limiteront les extensions futures du village, mais nous n'aurons pas le choix et c'est la Nature et les habitants qui y gagneront !

Travaux - Equipement

Sécurité rue de Verdun

Mise en place de coussins berlinois au niveau de l'école primaire et du haut du village.



École Primaire, Maternelle et Mairie

Mise en peinture de plusieurs locaux ou classes.

Travaux de voirie

Revêtement en enrobé du chemin piéton au Breuil, rue Sainte Anne.

Salle des fêtes

Construction de deux rampes en béton pour handicapés au niveau des sorties de secours

Multisport

Toboggan : remplacement du sol amortissant

Remise en état et déplacement des jeux enfants sur l'herbe avec nids d'abeille au lieu d'être sur le macadam.

Rafraichissement à la peinture du cheminement pour vélos.



L'école primaire est équipée de tableaux numériques

Le département de la Moselle avait lancé le programme Fus@e (Faciliter les USages E-Éducatifs) pour aider au développement des usages numériques dans les écoles.

Il a ainsi élaboré un programme d'accompagnement technique et financier pour les communes en associant étroitement l'ensemble des acteurs du système éducatif. Le but était de répondre aux attentes locales en matière de solutions numériques pédagogiques « clefs en main » et disposer ainsi d'un espace de travail numérique partagé garantissant la continuité école-collège.



C'est ainsi que la commune de Pierrevillers a bénéficié d'un groupement de commandes et de subventions du département et de l'Etat, au bénéfice de l'école primaire Ruissembeau. Les quatre salles de classes ont été équipées de T.B.I., (Tableaux Blancs Interactifs). Ils sont en service depuis fin février 2023. Il s'agit de grands écrans tactiles de 75", connectés à internet, à un ordinateur portable et d'autres périphériques. Ils comportent aussi deux volets rabattables de tableaux blancs sur lesquels on peut écrire à la main. Un visualiseur, sorte de rétroprojecteur moderne, peut être connecté : une caméra permet de visualiser sur l'écran une page ou un objet placé dessous.

Les usages sont donc multiples : cours à partir de fichiers sur PC, recherche ou documentation sur internet, projection de documents, ou manuellement. Ce qui est génial avec les écrans interactifs, c'est leur confort d'utilisation et leur côté intuitif, c'est une sorte de tablette tactile géante.

Chaque écran embarque des applications qui remplacent efficacement les tableaux traditionnels : il est possible de dessiner des formes 2D et 3D, d'ajouter des contenus interactifs (images, vidéos, sons), d'écrire de manière fluide sur une surface de travail illimitée, d'utiliser différents outils techniques, etc. Les possibilités sont infinies, ou presque.

Les enseignants se sont appropriés ces tableaux avec bonheur, certains les connaissaient déjà. Ils ont reçu une formation sommaire, au départ, par les techniciens, puis un approfondissement par le formateur aux usages numériques (FUN) de l'Éducation Nationale.

Cela leur permet un gain de temps dans la préparation des cours et l'utilisation, évite un gaspillage de papiers imprimés... L'enseignement est apprécié par les enfants car plus ludique. De plus, l'utilisation et l'apprentissage du numérique est inscrit dans le programme scolaire. Les retours sont très positifs.



Modification des consignes de tri des déchets

Adieu les caissettes !

Avec les nouvelles consignes de tri, les caissettes deviennent trop petites et inadaptées. Elles sont donc remplacées depuis février 2023 par des sacs transparents, plus légers, plus pratiques.

Le tri se simplifie !

Afin de faciliter le geste de tri et d'améliorer le recyclage des déchets, désormais, tous les emballages et tous les papiers se trient à la communauté de communes du Pays Orne-Moselle (CCPOM).

Quels bénéfices ?

Pour vous, un geste de tri quotidien facilité. Pour la collectivité, moins d'erreurs de tri, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage. En bref, une dynamique éco-vertueuse qui bénéficiera à tous.

Ramassage des sapins de Noël

Cette année, la CCPOM a mis à disposition une benne pour le ramassage des sapins de Noël sur le parking près de la Mairie. De nombreux habitants ont utilisé ce moyen pratique pour se débarrasser de leur sapin !

Trier vos emballages n'a jamais été aussi facile !

Concrètement, vous pouvez déposer tous vos emballages ménagers dans les sacs de tri (ou dans les points d'apport volontaire jaunes) : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception !

Quelques exemples d'emballages en plastique : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Plus de doute, c'est simple :

- 1/ **C'est un emballage ? Je le trie !**
- 2/ **Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.**
- 3/ **Je dépose mes emballages séparés les uns des autres, non imbriqués.**

Pour les emballages en verre, cela ne change pas, ils sont à déposer dans le conteneur à verre ! (Pas de ramassage).

Retrouvez le mémo-tri avec les nouvelles règles de tri sur le site de la CCPOM : www.ccpom.fr

Rubrique : les compétences/valorisation des déchets

Tous les emballages et les papiers se trient !

Plus de tri, moins d'erreur



NOUVEAU!



Tous les emballages en plastique :
Films, pots de yaourt, sacs, barquettes



Les petits emballages métalliques



Vidés, non lavés, non imbriqués

CCPOM

1 rue Alexandrine 57120 ROMBAS

03 87 58 32 32 - ccpom.fr

A l'honneur

Citoyenne d'honneur

En guise de témoignage de notre reconnaissance, à l'occasion de ses 100 ans, Alice LEFORT a été nommée Citoyenne d'Honneur de la Commune de PIERREVILLERS.

A cette occasion, une petite manifestation suivie d'un vin d'honneur a eu lieu à la salle des fêtes de PIERREVILLERS le 27 juin 2022.



Manifestations communales

Repas des anciens

Tous les ans, le repas des anciens constitue un temps fort pour les habitants de notre commune de plus de soixante-trois ans.

Le repas a eu lieu, cette année, le 27 mai 2023. Les séniors ont été accueillis à la salle des fêtes à midi, avec un plaisir non dissimulé de leur part.

Comme chaque année, de nouveaux entrants participent joyeusement à ce repas festif. Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on rencontre soit régulièrement, soit à l'occasion de cet évènement annuel.

Il est bon de souligner la relation importante qui doit exister entre les générations avec le respect de chacun envers l'autre.

Après un discours de bienvenue et une pensée émue pour les absents, les convives ont pu apprécier le succulent repas servi par « DAN traiteur » et accompagné de très bons vins. La musique et la danse étaient de la partie, l'animation étant assurée par le groupe « Mi en scène ».

Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement.

La doyenne et le doyen 2023 ont été honorés comme il se doit :

- Mme Alice LEFORT, 101 ans (en 2023)
- M. Joseph RUSSELLO, 86 ans (en 2023)

Nous rappelons les doyens honorés en l'année 2022 :

- Mme Alice LEFORT,
- M. Victor SZKLARCZYK, 91 ans en 2022, (actuellement non résidant à Pierrevillers).

Nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver en 2024 pour ce rendez-vous incontournable.



Doyens 2022



Doyens 2023

Manifestations communales

Saint Nicolas n'oublie pas les enfants de Pierrevillers

Le vendredi 2 décembre 2022, Saint Nicolas, accompagné du Père Fouettard et des ânes Victor et Hugo, s'est rendu dans nos écoles, maternelle et élémentaire, les bras chargés de friandises. Il a ensuite rendu visite aux enfants de l'IME.

L'après-midi, tout ce petit monde a été invité à la salle des fêtes par la Municipalité pour un spectacle de magie « L'Antichambre des Secrets », suivi d'un goûter.

Enfin, les enfants non scolarisés ont été accueillis à la salle des fêtes après le spectacle.





Les enfants de la maternelle ont été pris en photo individuellement par la mairie et un tirage a été remis aux familles en janvier. Si des personnes souhaitent le fichier numérique, elles peuvent le demander en Mairie.

Le chai du 66
Cave à vins



Tél : +33 (0)3 87 72 19 44
www.lechaidu66.com

66 rue de Boussange
57300 MONDELANGE

Le Petit Nice
fleurs & déco

Toutes Créations Fleuries
Bouquets - Marges - Table



100, rue de Nice - 57300 Mondelange
03 87 72 19 44

Ecole maternelle Pré le loup

En images

Carnaval



Ecole élémentaire Le Ruissembeau

Quelques activités ayant eu lieu à l'école en 2022

Le 11 mars 2022, toute l'école a fêté, comme toutes les années, le carnaval ! Déguisements en tout genre, défilé et dégustation de beignets étaient au rendez-vous !



Sortie à Strasbourg

Le 3 mai, l'école élémentaire est partie toute la journée à Strasbourg. Au programme, visite libre du Vaisseau le matin et promenade en bateau sur le Rhin pour une découverte commentée de Strasbourg. En décembre, concours de pull Noël et spectacle du Saint Nicolas à la salle des fêtes.



Ecole élémentaire Le Ruissembeau

Sortie vélo du 23 mai



Remise des calculatrices aux élèves de 6^e

Cette année, à la rentrée 2022, ce sont treize élèves de Pierrevillers qui ont fait leur entrée au Collège "Les Gaudinettes" de Marange-Silvange.

Pour la troisième année consécutive, l'adjoint aux affaires scolaires a remis aux élèves de Pierrevillers de 6^{ème}, une calculatrice offerte par la Municipalité. Nous leurs souhaitons d'en faire bon usage.



En décembre, concours de pull Noël et spectacle du Saint Nicolas à la salle des fêtes.



Maison Rozoy



Severine & Cyril
Depuis 2006



Artisan boulanger, pâtissier depuis 2006.

**Tous nos produits sont fabriqués artisanalement dans notre fournil
Situé à Montois la Montagne, avec des matières premières de qualité.**

Point Relay
Mondial Relay



Nos horaires d'ouverture

Magasin et salon de thé

Du lundi au samedi de 6h30 à 12h30.

Dimanche de 7h00 à 12h00.

Mardi Fermeture.

Ecole élémentaire Le Ruissembeau

Sécurité à l'école : les gestes qui sauvent

Jeudi 6 Octobre 2022, M. EYPERT de l'association de l'Ordre de Malte, est intervenu à l'école le Ruissembeau pour former les 18 élèves de CM2 aux « Gestes qui sauvent ».

Un après-midi riche en informations où les élèves ont reçu toutes les consignes sur les divers dangers quotidiens :

- saignement partiel ou total, étouffement ...
- Les dangers spéciaux (fumée toxique, prise d'otage...) et savoir comment réagir aux diverses questions (QUI – QUOI – OÙ).

En pratique, chaque élève, est intervenu sur un mannequin, lors de la simulation d'un étouffement.

La directrice, Mme AZANCOTH, souhaite renouveler cette expérience les prochaines années avec les nouveaux CM2.



Manoeuvre de Heimlich

Placez un de vos poings fermés entre le nombril et l'extrémité inférieure du sternum. Maintenez votre poing en place à l'aide de votre autre main. Enfoncez fortement votre poing vers vous et vers le haut. Recommencez ce geste 5 fois au maximum.

Sécurité à l'école : vu et être vu

Opération de prévention et de sensibilisation pour la classe de Cm2, le 9 février 2023

Mme PICARD, intervenante de la Préfecture de la Moselle, a débuté cette sensibilisation en faisant le point de tous les moyens que les enfants utilisent pour se rendre à l'école.

Elle leur a expliqué quelles sont les précautions à prendre en fonction des moyens utilisés pour VOIR ET ETRE VU, seul ou accompagné par un adulte, ainsi que les dispositifs de sécurité à posséder ou à équiper son vélo, sa trottinette. Elle a également présenté la réglementation à respecter, en tant que piéton.

Ensuite, elle a parlé de l'utilisation et du comportement en trottinette, en vélo, en voiture et en autocar.

Mme Picard a terminé son intervention en remettant à tous les élèves présents une documentation illustrée, qui relate toutes les situations et récapitule tous les conseils et règles à respecter.





Solidarité



Halloween



Octobre rose



Spectacle de Noël



Périscolaire News...

Etre et devenir un citoyen de demain!

Le périscolaire accueille une soixantaine d'enfants répartis sur les différents temps de la journée.

L'équipe d'animation propose diverses activités telles que la philo, l'initiation aux médias, la littérature, la relaxation, l'initiation sportive, les jeux coopératifs, des ateliers créatifs et des ateliers citoyens. Des projets d'animation articulés autour du projet pédagogique: être et devenir un citoyen de demain.

Les enfants participent activement à la vie en collectivité.

Notre fil conducteur:

RESPECT.SOLIDARITE. TOLERANCE. INCLUSION!

Equipe d'animation:
Noëlle
Ludivine
Charlotte
Nadia



NOS TEMPS FORTS...

Octobre rose, Le loup Garou d'halloween, Spectacle de Noël, concours du pull moche de Noël, 1 rose 1 espoir, spectacle des parents, élections des médiateurs, anniversaires, prix littéraire des PEPLÖREST ...

ACTUELLEMENT:

Un projet d'animation autour de "Une rose Un espoir" et la préparation du spectacle des parents!



Horaires d'ouverture:
de 7h30 à 8h30
de 12h à 13h30
de 16h à 18h30

Contact: MME SCHMITT Noëlle

Directrice

06.30.31.64.01

periscolaire.pierrevillers@peplorest.org





LC CRÉATION



Charpente • Couverture Construction ossature bois



4 rue des Fondateurs 57535 Marange Silvange
19 rue des Merisiers 57120 ROMBAS

Contact : lccreation@outlook.fr

Tél. 09 67 13 75 77 / 06 22 65 38 51

Comité des fêtes



Une première édition qui a remporté un franc succès !

Dans cette manifestation d'envergure, il était question de jeux vidéo anciens et de jeux de société actuels. Les petits et les grands ont pu découvrir ou redécouvrir des jeux vidéo cultes et partager un moment convivial agrémenté de jeux de société, tournois, tombolas, et jeux pour enfants.

Mathieu et les membres du Comité des fêtes ont concocté un historique des jeux vidéo (Retrogaming) exposé sur panneaux, ainsi que tout un univers décoré, dans lequel les visiteurs pouvaient trouver diverses activités, que ce soit un jeu de société convivial, une partie endiablée sur borne d'arcade, ou une activité ludique pour enfants autour du thème. Ils ont animé la manifestation et organisé des tournois entre joueurs par catégorie d'âge.



Jeux de société



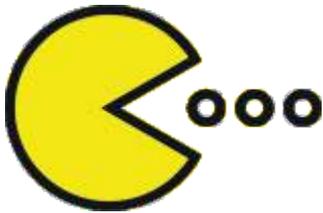
Tous les âges ont pu participer aux différentes activités ludiques, qu'elles soient électroniques ou réelles.



Yann a présenté, sur les tables, les jeux de société. Il a su dynamiser l'instant pour les personnes intéressées, pour une entrée « plug n' play » dans le jeu.



Jeux vidéo



Coin enfant

Sylvie a animé le coin enfants avec différents jeux imaginés et construits par elle autour du thème des personnages emblématiques du monde vidéoludique.



Comité des fêtes

Fête de la musique 2022



Une belle occasion de se retrouver autour d'un barbecue avec de la musique pour tous les goûts. Le beau temps a permis la réussite de cette soirée qui a rassemblé tous les âges.

Fête nationale 2022



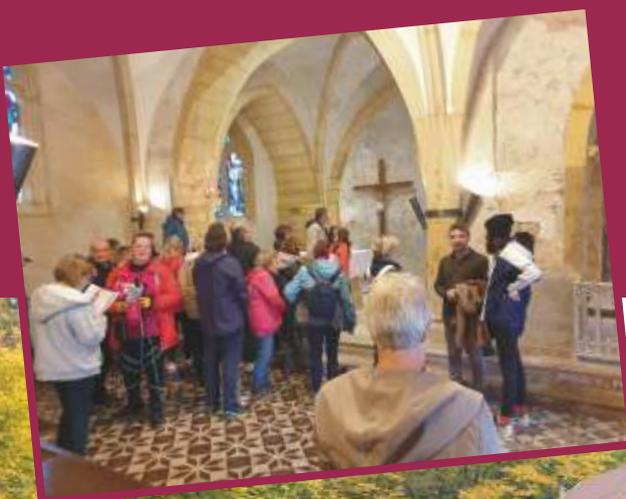
Restauration, bal, pêche aux canards, lampions : de quoi satisfaire petits et grands. Un des plus beaux feux d'artifice de ces dernières années. A l'année prochaine pour une autre édition. Nous vous y réservons quelques surprises



Octobre rose

La pluie n'a pas découragé les Pierrevillois qui ont pu se retrouver autour d'un café et de quelques douceurs. Ils ont marché pour la bonne cause et découvert la face cachée de l'église de Pierrevillers.

Somme remise à la ligue contre le cancer : 360 €



Comité des fêtes

Beaujolais nouveau

Pour finir l'année en beauté rien de mieux que de se retrouver autour d'un verre de beaujolais accompagné de sa traditionnelle assiette de charcuterie. Alors il avait le goût de quoi cette année ? Banane ? Framboise ?



Brioches de l'amitié

L'opération « Brioches de l'Amitié » au profit de l'APEI de la vallée de l'Orne s'est déroulée du 3 au 9 octobre 2022.

Ce sont 376 brioches qui ont été vendues, les 30 brioches restantes étant reprises par la commune et offertes à nos écoles et au périscolaire.

Grâce à la générosité des Pierrevillois, c'est la somme de 2306 € qui a été remise à l'association APEI.

Nous remercions les bénévoles pour leur soutien et leur engagement fidèle.



Amicale des Donneurs de sang Bénévoles Rombas-Pierrevillers

Le don du sang, qu'est ce que c'est ?

Une expérience riche et forte qui place les donneurs et les receveurs au coeur d'une dynamique de partage !

Lors d'un don de sang, 3 principaux composants du sang sont prélevés : globules rouges, plasma et plaquettes.

Qui soigne-t-on grâce à vos dons ?

Les patients qui subissent des traitements lourds (chimiothérapie), ceux atteints de maladies du sang... sont soignés grâce aux globules rouges et aux plaquettes. Les personnes atteintes de déficit immunitaire, de maladies auto-immunes (dont les maladies rares et orphelines)... utilisent des médicaments dérivés du plasma pour se soigner.

En cas d'hémorragie importante, à la suite d'un accident ou d'une opération, l'ensemble des produits sanguins sont nécessaires.



Les 4 étapes du don de sang

1 L'accueil



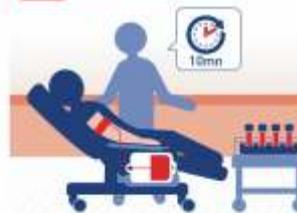
Une personne de l'EFS vous accueille, enregistre votre dossier et vous demande de remplir le questionnaire prédon.

2 L'entretien prédon



Votre questionnaire prédon est étudié lors d'un entretien confidentiel. Il permet d'apprécier votre aptitude à donner votre sang.

3 Le prélèvement



Alors que vous êtes allongé sur un lit, un(e) infirmier(e) prélève votre sang.

4 La collation



Essentielle à une bonne récupération après votre don, la collation permet de vous restaurer et de vous hydrater.

Prochaines collectes 2023

Mardi 18 juillet

- 14h/19h - Centre Burger à ROMBAS

Mardi 26 Septembre

- 14h/19h - Espace culturel à ROMBAS

Mardi 28 Novembre

- 14h/19h - Espace culturel à ROMBAS



Union Nationale des Combattants

Commémorations

8 mai



11 novembre



Les Guillerets

« On n'a pas besoin d'être sénior pour faire partie du Club Les guillerets, il faut juste être guilleret ! »

Notre équipe vous accueille les jeudis (sauf vacances scolaires) autour d'un goûter de pâtisseries fait maison, et vous divertir avec des jeux de société ou de réflexion : belote, tarot, scrabble, triomino, loto, rummykub chiffres... ou tout simplement un café klatsch.

Des projets de voyages :

- à l'automne croisière ou séjour (en avion),
- shopping à Trêves en autobus au printemps.
- sortie beaujolais nouveau en mini-bus

Des repas :

- Choucroute à la rentrée de septembre
- Spécial Noël
- Spécial Pâques
- Couscous en juin

Soyez curieux, venez partager nos jeudis !



Cotisation annuelle : 15€
Goûter du jeudi : 2€
Repas : 20€

La Présidente Chantal STEIB et son équipe :
Bernard, Marie Grâce, Aurélie, Chantal, Edisa,
Irène, Ivana, Marie Claude, Pierrette, Sylvie.

Maison Pour Tous

Les animations de l'année



La brocante dans les rues du village a eu lieu le 25 septembre 2022.

Elle était organisée par les associations MPT et le Ruissembeau. C'est une manifestation qui a toujours un grand succès !



Carnaval





Bourse aux jouets



FC Pierrevillers

Le club progresse !

Cette saison on ne compte pas moins de 200 licenciés. Ce chiffre n'avait jamais été atteint depuis la création du Club en 1966. Par conséquent, les couleurs du F.C. PIERREVILLERS sont représentées dans toutes les catégories au niveau du District Mosellan de Football.

Pour les équipes de jeunes qui représentent près de 50% de l'effectif total :

- U6/U7 qui apprennent le B.A.B.A. avec F. CERQUA
- U8/U9 qui sont encadrés par D. SPITALERI et D. DE DEUS
- U10/U11 qui sont entraînés par S. CUCINOT
- U12/U13 sont amenés à progresser avec P. BLADT
- U14/U15 en commun avec Marange
- U18 équipe elle aussi jumelée avec nos voisins Marangeois est gérée par S. FANARD

Grâce à notre jumelage avec l'E.S. MARANGE nous avons pu maintenir actifs nos jeunes U15 et créer une nouvelle équipe U18.

Ces deux catégories se partageant les jeunes et les installations des deux clubs.

3 équipes SENIORS avec pour entraîneurs et dirigeants :

- J.-M. MARTINEZ, G. CLEMENT-VISCERA, V. HEITZ, M. DAI, S. KLEIN
- 1 équipe VETERANS suivie par Ph. DEBRA et L. TOMSIC ;

Tous les éducateurs et dirigeants sont bénévoles.

Une autre bonne nouvelle : l'arrivée d'un nouveau partenaire, en l'occurrence OMEGA, qui nous a permis notamment de financer un jeu de maillot pour les U18 et, l'installation de panneaux publicitaires pour le terrain synthétique et le terrain vert.

L'Équipe U13 qui, quant à elle, s'est vue doter d'un équipement maillots et shorts par la Société H.L Etanchéité dont le dirigeant est M. Elton HAXIQ de Pierrevillers.



Cyclo Club

Retour sur la dernière saison

Une nouvelle année s'est écoulée pour le Cyclo-club de Pierrevillers à l'issue de laquelle lors de l'assemblée générale, le président B. MEYER a présenté sa démission après cinq années de très bons et loyaux services rendus au club.

C'est donc, sur sa proposition et son élection à l'unanimité que Bruno MULLER a pris la nouvelle présidence de ce Cyclo-club qui a maintenant plus de 35 ans d'existence. Il succède ainsi à Claude PARADEIS, Francis GILQUIN, André ROYER et Bernard MEYER auxquels il rend hommage pour leur bon travail et leur dévouement. Le secrétaire est Claude SCHIRTZINGER et le trésorier Florent MASSON.

En 2022, après deux années sans manifestation pour cause de Covid, le club a organisé sa 13ème nuit des Templiers fin septembre avec un certain succès, car 350 vététistes de tous âges sont venus apprécier les circuits balisés autour de notre village.

Le club a participé aussi à la fête de la Saint Jean en prenant en charge la restauration lors de cette manifestation.

Quelques membres du Club ont participé à l'étape amateur du Tour de France entre Briançon et l'Alpe d'Huez, d'autres à l'Ardéchoise, au Roc d'Azur ou le long du Canal de Bourgogne.

Nous sommes toujours ouverts à l'accueil de nouveaux membres, le nombre de nos adhérents n'ayant pas évolué depuis l'année 2021.

Le Club participera, en 2023, à l'organisation du Feu de la Saint Jean, à la 14ème nuit des Templiers fin septembre et certains de ses membres à l'étape amateur du tour de France entre Annemasse et Morzine, à l'Ardéchoise ainsi qu'à une randonnée itinérante entre Ardennes et Thiérache.

En cette période de recherche de transports alternatifs non polluants, nous soutenons la promotion du déplacement à vélo et désirons activement participer au développement du transport routier à aménager en piste cyclable, particulièrement entre ROMBAS PIERREVILLERS et MARANGE SILVANGE, suite au déclassement de la RN 52 afin de la rendre plus sécurisée de ce point de vue cycliste.

Le Club remercie la municipalité pour sa continuelle participation et assistance lors de ces réunions et manifestations.



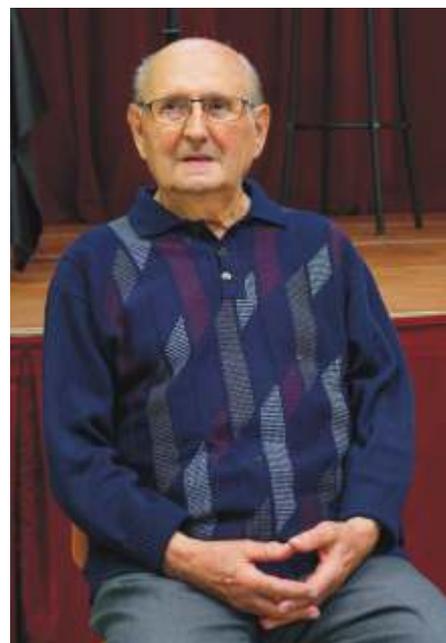
Victor SZKLARCZYK

Victor SZKLARCZYK, 92 ans, a fait l'objet de deux articles du Républicain Lorrain en 2023 car il a vécu des expériences incroyables, d'un autre temps.

Il a porté la flamme olympique en 1952!

En février 1952, la France participait aux jeux olympiques d'hiver à Oslo, en Norvège et le relais de la flamme olympique est passé dans notre région.

M Jaeger, président du club de football de Pierrevillers demanda à Victor d'être porteur de la flamme entre Pierrevillers et Roncourt avec Peppino Valéri. Le relais fut passé au Café Lenoir par deux joueurs du club de Hagondange. Victor et Peppino, en short, traversèrent le village jusqu'à sa sortie ; ensuite un side-car les transporta à l'entrée de Roncourt, puis ils coururent jusqu'à la vieille église où le relais fut repris par d'autres coureurs. La température était glaciale : au Café, deux verres de rhum les attendaient.



La construction des « Castors »

Un autre article était consacré à la construction de la cité Castors, dont Victor est un des derniers témoins.

« Les Castors », mouvement d'auto-construction coopérative, a joué un rôle majeur pour loger la population dans l'après-guerre. Ce n'étaient pas des chantiers ordinaires, beaucoup de Français se regroupaient pour construire ensemble leur maison. Le groupement permettait de supprimer les intermédiaires et de faire des économies d'échelle ; de plus, en choisissant de réaliser eux-mêmes les travaux, les Castors réduisaient notablement les coûts de construction en permettant ainsi à beaucoup de familles d'accéder à la propriété.

Victor Szklarczyk faisait partie d'une bande de 22 copains, âgés entre 24 et 30 ans, qui construiront à Pierrevillers de 1954 à 1957 tout un quartier, qui est appelé encore de nos jours « Cité Castors ».

« La zone à bâtir, c'était des champs de betteraves. Louis Weber, qui était l'organisateur de la

construction, m'a demandé si je voulais construire ma maison, l'usine vendait les terrains. Nous étions 22 ouvriers chez le notaire. Tous heureux, même si l'aventure n'allait pas être facile. »

Nous faisons tous les jours le même chemin « usine-maison » : vite, vite, on mangeait au lance-pierre, même durant les congés et les dimanches. Tout était organisé par une association dont les membres dirigeaient les opérations de comptabilité et les travaux de construction. Nous avons beaucoup appris. »

« On a fait des agglos, des tuiles, des murets, des escaliers, des fondations. C'était un maçon italien qui dirigeait les opérations. Tous ceux qui avaient des savoir-faire enseignaient l'électricité, la plomberie... On avait acheté une des maisons en bois à Maizières-lès-Metz qui avait servi à ranger du matériel. On mettait tout notre cœur à l'ouvrage et chaque maison, une fois terminée, était tirée au sort. »

Victor a été l'un des derniers ouvriers à rentrer dans sa maison.

1950-1965



Aujourd'hui



« Bien que nous ayons construit nos maisons, nous avons tous continué à travailler après nos heures à l'usine. Il fallait rembourser notre prêt et payer les études des enfants. C'était un autre temps ! »



Permanence (7j/7 et 24h/24)

06 07 14 95 26



Organisation d'Obsèques
Articles Funéraires
Transports de corps (France,
Etranger)
Contrats pré-obsèques
Monuments, Caveaux, Gravures
Chambres Funéraires

Accueil dans nos 5 agences funéraires
Du Lundi au Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Notre siège
339, rue de Metz
57300 MONDELANGE
Tél : 03 87 72 06 20

6, rue Foch
57185 CLOUANGE
Tél : 03 87 58 17 60

34, rue du Presbytère
57300 HAGONDANGE
Tél : 03 87 71 07 92

10, rue Raymond Mondon
57120 ROMBAS
Tél : 03 87 58 75 74

2, rue Erckmann Chatrian
57360 ANNÉVILLE-LES-THERMES
Tél : 03 87 70 38 99

Georges Gensinger

Un membre de la résistance

Le 26 novembre 2022, le Souvenir Français a rendu hommage à Georges GENSINGER, un pierrevillois faisant partie de la résistance, tué en Savoie en mars 1944 à l'âge de 21 ans.

Un hommage lui a été rendu et la cocarde tricolore apposée sur la tombe.

La cérémonie a eu lieu en présence de Christian Evesque (secrétaire départemental du Souvenir Français), et du Dr Gérard Gensinger, neveu du résistant.

M. Gérard Gensinger a raconté le parcours de son oncle.

Georges Gensinger était né le 30 janvier 1923 à Amnéville. La famille était installée à Pierrevillers. Il fut la région pour échapper au Reichsarbeitsdienst (service du travail allemand). Il fait ses armes en s'engageant dans l'armée d'armistice ; on retrouve sa trace dans le maquis alpin en 1943.

En mars 1944, il se retrouve dans un groupe de jeunes francs-tireurs partisans près de St-Georges-d'Hurthières en Maurienne au lieu-dit Plan-du-Bourg. Mais un traître indique à l'ennemi l'emplacement du camp. Le chef de camp et 7 volontaires décident de se sacrifier pour permettre aux copains de battre en retraite. Parmi les 8 volontaires se trouve Georges, dit « le Lorrain ». Le camp fut attaqué le 14 mars 1944. Ils résistèrent pendant de longues heures, puis le chalet où ils étaient retranchés fut incendié. Les allemands ne firent pas de prisonniers et les survivants fusillés sans pitié.

Les corps furent enterrés dans une fosse commune au cimetière de Saint-Georges d'Hurthières.

En octobre 1949, le corps de Georges Gensinger fut rapatrié à Pierrevillers et inhumé dans le cimetière communal.

Georges Gensinger a été décoré de la médaille militaire à titre posthume le 5 mai 1955 ; la Croix de Guerre avec palmes lui a été attribuée.

Son nom peut être vu sur une stèle à Saint-Georges-d'Hurthières, sur le lieu du combat.

Nota : un hommage lui avait été rendu par la section UNC (MM Wambst et Margot) le 18 juin 2003 (voir Bulletin 2004)



Il faut nettoyer devant sa porte !

Beaucoup d'efforts sont encore à faire sur notre comportement au quotidien, que ce soit le respect de la vitesse des véhicules, les déjections canines ou bien encore le nettoyage devant son immeuble.

Beaucoup de personnes semble ignorer l'arrêté municipal N° 10/1996 du 07 février 1996. Voir extrait ci-dessous :

CONSIDERANT qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers sur les trottoirs par temps de neige et de verglas ;

ARRETE :

ARRETE
N° 10/1996

ARTICLE 1° : Dans toutes les rues ou autres voies publiques, cours, rues ou passages privés, les propriétaires ou leurs locataires, sont tenus de faire balayer régulièrement le trottoir se trouvant devant et sur les côtés de leurs immeubles.

ARTICLE 2° : Tout riverain est tenu d'enlever la neige et la glace pouvant se trouver sur le trottoir le long de son immeuble.

ARTICLE 3° : Les produits de ce balayage seront enlevés par les riverains et ne devront pas être stockés sur les trottoirs.
Il est expressément défendu de les pousser ou de les déverser dans les bouches d'égout.

STOP INFO

Nouveau porteur de journaux

Après bien de problèmes, un nouveau porteur de journaux permet aujourd'hui de renouer avec le plaisir de recevoir le journal papier à domicile, sans soucis.

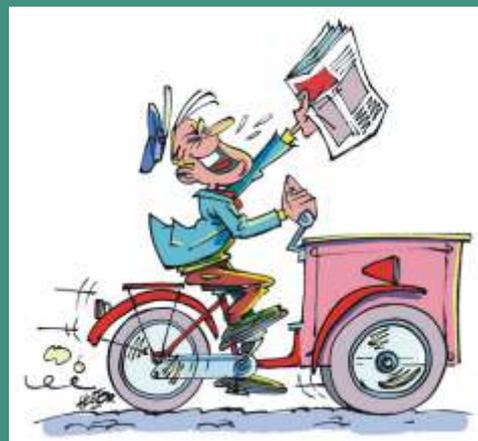
Vous souhaitez recevoir « Le Républicain Lorrain » dans votre boîte à lettres ? Avoir accès à l'information locale sans sortir de chez vous ?

Alors, n'hésitez pas !

Contactez le nouveau porteur de journaux :

Patrick DELALANDE au 06 42 42 36 18 et bénéficiez des offres privilégiées pour vous abonner au journal.

La livraison dans la boîte à lettres se fait avant 7h00



L'hôpital Saint-François fait peau neuve

Vous l'aurez remarqué, l'établissement, situé à Marange-Silvange, est en constante évolution :

- rénovation et isolation des façades
- extension du service de Médecine
- reconversion de l'ancien bloc-opératoire afin d'y installer le service d'hospitalisation de jour et d'augmenter ses capacités d'accueil, au 3^e étage de l'établissement
- installation d'un scanner au sein de l'hôpital
- derniers travaux en cours : la réfection du parvis et de l'accueil de l'établissement

Le Pôle Gériatrique Saint-François est un établissement « Pôle Santé Moselle ». Privé et sans but lucratif il est autorisé par décret à assurer le service public hospitalier.



Sa fusion avec la Clinique Sainte Elisabeth a permis de constituer le plus grand pôle gériatrique de la région, avec une présence renforcée sur l'axe Metz-Thionville.

Les capacités de chacun des sites ont été maintenues. Ainsi tous les établissements de Pôle Santé Moselle gardent une taille humaine et respectent les valeurs du prendre soin, avec bienveillance.

Pôle Santé Moselle emploie près de 400 salariés dont 200 à Marange-Silvange et offre un total de :

- 100 lits de Médecine
- 40 lits de SSR (Soins de Suite et de Réadaptation)
- 48 lits d'USLD (Unité de Soins de Longue Durée)
- 273 places d'EHPAD
- 75 places de SSIAD
- 4 place d'hospitalisation de jour et une consultation mémoire

Pour plus d'informations :

www.hopitalstfrancois-marange.fr



Etat civil

Naissances

Bastien SCHERRER
Léo HALTER
Salomé GOURDOUX
Paolo CLEMENT IACONO
Nathanaël GUADAGNIN
Camille BRUCKER
Robin PESCHANG

né le 1^{er} janvier 2022
né le 10 janvier 2022
née le 6 juillet 2022
né le 31 août 2022
né le 1^{er} novembre 2022
née le 5 novembre 2022
né le 3 décembre 2022



Mariage

Thierry MOGET et Sandrine SCHMEER
mariés le 11 juin 2022



Décès

Serge FAUVILLE
Anne Marie KIRSCWING épouse LORONG
Roland FORTANT
Renée BAUER épouse WAMBST
Agnès MIKOLAJEZYK veuve BERINI
Arnaud BONNAY
Paul FUZELIER
Armand SCHILTZ
Bruna MORETTA veuve KRAMERSEK
Claude KATTLIN
Court ZASKE
Maurice MASSON
Jeannine HAETTEL épouse PARADEIS
Marie MICHAUX veuve BARTHELEMY
Aglao MOLON
Giuseppina PATRIZIO épouse GARYGA
Ludmilla ERZAR veuve LATTANZIO
Jean-Marie SUSANJ

décédé le 2 janvier 2022
décédée le 14 février 2022
décédé le 18 février 2022
décédée le 26 février 2022
décédée le 17 avril 2022
décédé le 8 juin 2022
décédé le 18 juin 2022
décédé le 19 juin 2022
décédée le 16 juillet 2022
décédé le 26 juillet 2022
décédé le 23 juillet 2022
décédé le 2 août 2022
décédée le 10 août 2022
décédée le 13 septembre 2022
décédé le 15 septembre 2022
décédée le 18 septembre 2022
décédée le 19 septembre 2022
décédé le 2 décembre 2022

Les numéros utiles

Mairie de Pierrevillers 03 87 67 94 50
www.pierrevillers.fr

C.C.A.S 03 87 67 94 50
(Centre Communal d'Action Sociale)
Siège en Mairie de Pierrevillers

C.C.P.O.M. 03 87 58 32 32
Communauté de Communes du Pays Orne Moselle
34 Grand'Rue - 57120 ROMBAS
www.ccpom.fr

LA POSTE 03 87 67 06 90
28b rue Hector Berlioz - 57120 ROMBAS

Cabinet médical à Pierrevillers

Médecine générale 03 87 67 97 47

- Docteur A. ANCEL
- Docteur M. ROBERT

Médecin ostéopathe : 03 87 67 97 47

- Docteur MULLER

Soins infirmiers : 03 87 71 17 16

- D.WIRBEL et O. WIRBEL

Orthophoniste : 06 12 51 94 36

- C. CAMPANILE RODIO

Numéros d'urgence

Urgences (toute l'Europe) 112

SOS Médecin 3624

Sapeurs Pompiers (Hagondange) 18

SAMU 15

Police secours 17

Gendarmerie d'Amanvillers 03 87 53 42 47
1 rue de la Justice - 57865 AMANVILLERS

Centre anti-poison Région Grand-Est 03 83 32 36 36
Conseils par téléphone.
Si urgence appelez le SAMU

Médecin de garde 0 820 33 20 20

Pharmacie de garde 03 87 58 53 00

Ambulances

- Marange-Silvange 03 87 51 78 51
- Rombas 03 87 58 64 87

Hôpital Saint François 03 87 70 90 00
62 rue Saint François
57535 MARANGE-SILVANGE

Enfance maltraitée 119

Violences conjugales 3919

Drogue-alcool-tabac 0 800 23 13 13
info service

Assistante sociale 03 87 67 98 20
25 rue Raymond Mondon - 57120 Rombas

Les élus

Conseillers départementaux 03 87 67 92 27
Mme CALCARI-JEAN et M. FOURNIER

Député de la 1^{ère} circonscription de la Moselle
M. Belkhir BELHADDAD 03 87 37 30 93
8 place Saint Martin - 57000 METZ
<https://belkhirbelhaddad.fr/>

Administrations - Services

Renseignements administratifs 3939
www.service-public.fr

La Poste (Rombas ou Marange) 3631
www.laposte.fr/particulier

Pôle emploi 0 811 01 01 57

- 3 avenue Blida 57000 METZ
- 40 rue Taison 03 87 75 12 86
57040 Metz CEDEX 01

Caisse d'Allocations Familiales 32 30
4 Boulevard du Pontiffroy
57774 METZ CEDEX 9

C.P.A.M. 0 820 90 42 05
(Caisse primaire d'Assurance Maladie)
33 rue de la gare - 57300 Hagondange
www.ameli.fr

Trésorerie Principale Rombas 03 87 67 03 36
Place de l'Hôtel de Ville - 57120 ROMBAS

Préfecture de la Moselle 03 87 34 87 34
9 place de la Préfecture - 57034 METZ

Direction Départementale des Territoires de la Moselle 03 87 34 34 34
17 quai Paul Wilzer - 57036 METZ Cedex 1

Eau - Gaz- Electricité

Régie d'Electricité OMEGA
5 rue du 8 mai - 57120 ROMBAS 03 87 67 03 83

Orne- THD 03 10 38 39 70
Fournisseur d'Accès Internet Très Haut Débit
5 rue du 8 mai 1945 - 57120 ROMBAS
www.ornethd.net

Gaz de France 0 810 57 57 57
22 rue du Coëtlosquet - 57000 METZ

SIEGVO 03 87 53 40 43
Syndicat Intercommunal des Eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne
17 route de Metz - 57865 AMANVILLERS

S.M.A.B. 03 87 71 72 01
(Syndicat Mixte d'Assainissement de la Barche) 03 87 63 81 24
Mairie de Hagondange

Animaux

L.P.O. 03 87 58 37 69
(Ligue de Protection des Oiseaux)

Association des piégeurs mosellans 03 87 75 82 82
1 rue de la Passotte - Cp37815
57078 Metz Cedex 03

S.P.A. 03 87 58 27 05